

Table des matières

Introduction

Un système de santé à l'agonie

Une recherche fondamentale à l'abandon

Réformes et rentabilité à tout prix... au détriment de la santé
de la population

Plus que jamais, la solidarité est notre arme

Pour aller plus loin

Introduction

10 avril 2020, nous vivons une crise sanitaire mondiale. Le nombre de contaminations continue d'augmenter en France, comme dans d'autres pays. Le SNTRS-CGT Alpes vous propose une lecture des informations, des pistes de réflexions et des propositions concrètes concernant notre système de santé et les services publics, dont celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.



CAPITALISME ET CORONA VIRUS,

**UNE SOCIÉTÉ
À BOUT DE SOUFFLE**

Un système de santé à l'agonie

Cette crise met en lumière les failles du système de santé français au travers du manque de personnels, de lits, de matériel de soin et de protection pour les soignant.e.s (masques, blouses, désinfectants, tests covid-19, respirateurs...).. Pourtant, les personnels de santé se mobilisent depuis longtemps pour dénoncer cette situation et pour exiger des moyens, ainsi que pour le maintien d'un service public de qualité. Face à leurs colères, le gouvernement a toujours répondu par la répression et le mépris, en poursuivant sa politique d'austérité et de privatisation.

Commençons par rappeler que les gouvernements successifs des 15 dernières années ont supprimé 69000 lits d'hospitalisation [1].



Face à ces chiffres, le tapage médiatique qui a accompagné le déploiement en urgence de 30 places supplémentaires à l'hôpital militaire de Mulhouse est indécent. Ces politiques, menées pour des raisons budgétaires, ont orchestré ces 10 dernières années la diminution des réserves nationales de masques créant aujourd'hui la pénurie [2]. Pour autant, qu'en est-il des capacités de production de masque sur le territoire français ? L'histoire d'une usine de production des Côtes d'Armor est révélatrice [3, 4]. En 2010, l'entreprise Sperian est rachetée par la multinationale Honeywell qui, après plusieurs plans de diminution d'effectifs, délocalise la production afin de la «rationaliser»... La situation actuelle nous rappelle avec violence que les services fondamentaux pour la population, touchant ici au

domaine de la santé, doivent impérativement être tenus à l'écart de toute logique de rentabilité.

Et il semble que la situation ne soit pas prête de s'arranger. Au lieu de défendre l'intérêt général, le plan pour l'hôpital public sur lequel travaille actuellement la Caisse des Dépôts et Consignation à la demande du président, «ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire historique que nous traversons et cherche à poursuivre et même à accélérer les processus de privatisation et de marchandisation de la santé, qui étaient déjà à l'œuvre les années précédentes» [5].

“ Pourtant, les personnels de santé se mobilisent depuis longtemps pour dénoncer cette situation et pour exiger des moyens”

[1] : Dans l'ensemble du service hospitalier Hospitalisation complète : 69 000 lits en moins en 15 ans. Le Quotidien du Médecin, 3 juillet 2019

[2] : Pénurie de masques : les raisons d'un «scandale d'Etat», France Culture, 23/03/2020

[3] : En 2018, on pouvait fabriquer 200 millions de masques par an en France, Reporterre, 27/03/2020

[4] : France inter 3/04/2020 : Comment la France a sacrifié sa principale usine de masques

[5] : Hôpital public: la note explosive de la Caisse des dépôts. Médiapart du 1/04/2020

Une recherche fondamentale à l'abandon

Comme le reste des services publics, la recherche subit des coupes budgétaires. La réduction des budgets propres aux organismes, au profit d'agences externalisées, permet la sélection des projets de recherche. Bruno Canard, chercheur au CNRS à Aix-Marseille et spécialiste des virus à ARN tels que le coronavirus, affirme qu'«en délaissant la recherche fondamentale, on a perdu beaucoup de temps» [6]. Il rappelle que seule l'anticipation, à travers la mise en place de programmes de recherche étudiant ces familles de virus sur des périodes de l'ordre de la décennie, permet de répondre efficacement à leur émergence brutale au travers de nouveaux traitements thérapeutiques. Cependant, les politiques françaises et européennes se sont désengagées de tels programmes dès 2006, programmes qu'elles avaient pourtant elles-même mis en place suite à l'épidémie de SRAS en 2003 pour ne pas être prises au dépourvu en cas de nouvelle émergence.



Ceci témoigne des pertes de crédit que subit la recherche fondamentale depuis une vingtaine d'années, et reflète la vision à court terme des politiques de recherche scientifique : «Désormais, quand un virus émerge, on demande aux chercheurs de se mobiliser en urgence et de trouver une solution pour le lendemain». B. Canard et ses collaborateurs présentaient pourtant déjà en 2015, à la Commission européenne, plusieurs familles de virus pour lesquelles une émergence était possible. Parmi elles, un premier est apparu en 2016 (un flavivirus), et le second est à l'origine de la pandémie actuelle. La Commission Européenne n'a jamais donné suite à ces alertes...



© Josua Jacob_05_03_2020
Campus universitaire grenoble

“ Malgré la crise du Corona virus, la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) pourtant vivement critiquée par la communauté scientifique, demeure d'actualité. Elle prévoit de renforcer les politiques justement critiquées précédemment [7] : précarisation à outrance, financements aux mérites et mise en concurrence des personnels, ou encore l'augmentation du Crédit Impôt Recherche qui est un véritable cadeau aux entreprises...”



© Josua Jacob_13_12_2020_ CNRS DR11 Grenoble
Manifestation contre la LPPR et la loi retraite
en présence de Frédérique Vidale (ministre de l'ESR)

[6] Bruno Canard, le chercheur qui avait alerté en 2015 sur le risque de Coronavirus, dénonce le désengagement dans la recherche, L'humanité, 17/03/2020; La science fondamentale est notre meilleure assurance contre les épidémies, Le journal du CNRS, 13/03/2020

[7] : LPPR où en est-on ? Le point sur un projet de loi destructeur, Communication du SNTRS-CGT, 02/2020

Réformes et rentabilité à tout prix... au détriment de la santé de la population...

Dès fin janvier l'OMS décrétait l'état d'Urgence de Santé Publique de Portée Internationale, et annonçait les difficultés de la période à venir [8] : «on peut s'attendre dans n'importe quel pays à l'apparition de nouveaux cas exportés de Chine. Par conséquent, tous les pays doivent être prêts à prendre des mesures pour endiguer l'épidémie, notamment par une surveillance active, un dépistage précoce, l'isolement et la prise en charge des cas». Pourtant, il a fallu attendre le 29 février pour qu'un conseil des ministres «extraordinaire» sur le Corona virus ait lieu, pour finalement conclure sur le passage au 49.3 de la réforme des retraites alors majoritairement rejetée par la population, au lieu de se préoccuper de cette épidémie.

De plus, en contradiction avec les recommandations sanitaires, on constate le maintien d'activités non essentielles dans de nombreux secteurs (Amazon, usines automobiles, BTP, ...). Pire, le 19 mars la ministre du travail Muriel Pénicaud demandait aux entreprises réduisant ou cessant leur activité de la poursuivre [11]. Selon Médiapart, «le ministère du travail aurait donné des consignes orales [pour] demander de ne pas instruire pendant 48 heures les demandes de chômage partiel émanant d'entreprises du BTP». Par ailleurs, dans les secteurs essentiels (santé, nettoyage, commerce de première nécessité, etc...), on constate un manque cruel de mesures sérieuses pour protéger les personnels [12, 13, 14].

Le 2 avril, Médiapart révèle dans un article intitulé «Masques, les preuves d'un mensonge d'état» [9] la «gestion chaotique» de la question des masques de protection, montrant que «le gouvernement a caché cette pénurie pendant près de deux mois et, a adapté ses consignes sanitaires en fonction des stocks». Pourtant, le communiqué récent de l'Académie de Médecine ne laisse pas de doute quant à l'utilité du port du masque, décrit comme «une mesure de prévention et un acte de civisme», et insiste sur sa contribution dans la réduction du taux de reproduction du virus dans plusieurs pays [10].

[8] : Déclaration sur la deuxième réunion du Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (2005) concernant la flambée de nouveau coronavirus 2019 (2019-nCoV), 30/01/2020

[9] : Masques, les preuves d'un mensonge d'état, Médiapart, 02/04/2020

[10] : Mesures barrières renforcées pendant le confinement et en phase de sortie de confinement, Communiqué de l'Académie National de Médecine, 02/04/2020

[11] : Covid-19: Pénicaud demande de «challenger» les entreprises qui baissent le rideau, Médiapart, 19/03/2020

[12] : Les caissières, largement exposées au coronavirus, oubliées de la « guerre » annoncée par Macron, Basta, 17/03/2020



”De plus, en contradiction avec les recommandations sanitaires, on constate le maintien d'activités non essentielles dans de nombreux secteurs“

De plus, plutôt que de répondre aux besoins de la population, le gouvernement utilise l'état d'urgence «sanitaire» pour élargir son droit de légiférer par ordonnance via le projet de loi dit «d'adaptation à la crise du coronavirus». Ceci a donné lieu à une modification du code du travail comme suit [15] :

- remise en cause des 35 heures avec la mise en place des 60 h dans certains secteurs d'activité
- possibilité pour le patronat de poser des congés de leurs salarié.e.s : c'est une première !
- réduction du nombre de congés payés annuels
- extension du travail du dimanche
- réduction du repos compensateur entre deux périodes de travail : passage de 11h à 9h
- réduction des droits de la défense (modification des règles de garde à vue, allongement de la durée de détention provisoire).

A ce jour, le gouvernement n'a pas précisé la durée de ces mesures, ce qui ouvre la porte à une nouvelle remise en cause du droit du travail sur le long terme.

Comble de l'indécence, au commencement d'une crise systémique (sanitaire, économique et boursière), les entreprises européennes se préparent à verser des dividendes records (359 milliards d'euros), correspondant aux gains 2019 [16, 17]. En France, les actionnaires du CAC 40 se voient actuellement répartir une enveloppe d'environ 60 milliards d'euros... Mais n'ayons crainte, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, en appelle à la «modération» des entreprises... En outre, comme lors des crises précédentes, la Banque Centrale Européenne vient aujourd'hui au secours du secteur interbancaire plutôt qu'à celui de l'économie réelle, avec pour conséquence une période de récession et une dette démesurée. Tout est prévu, sur votre fiche de paie «Contr Remb Dette Sociale» (CRDS) !

Pour conclure, cette pandémie, c'est avant tout le procès du système néolibéral. Un système qui pour concentrer la majorité des richesses dans les mains d'une minorité, n'hésite pas à détruire petit à petit les services publics répondant pourtant aux besoins fondamentaux de la population, créant ainsi le terreau de la crise sanitaire actuelle. En ces temps difficiles, nous adressons notre soutien aux personnels travaillant dans les secteurs essentiels pour la lutte contre l'épidémie ainsi qu'aux personnes les plus précaires qui subissent de plein fouet la situation. Nous n'oublions pas non plus celles et ceux qui vivent dans la rue, les foyers, les prisons, les centres de rétention administrative... ainsi que toutes les autres victimes invisibles...

Plus que jamais, la solidarité est notre arme

Nous vous invitons à prendre contact avec les personnes isolées, situation fréquente dans les laboratoires de recherche (étudiant.e.s, post-doc, personnes étrangères, etc). De même nous encourageons toute initiative solidaire en direction des personnes en difficultés.

Dans ce contexte de crise sanitaire, nous revendiquons instamment :

- le déblocage immédiat de fonds publics conséquents pour l'hôpital public et un investissement massif immédiat dans le domaine de la santé pour augmenter rapidement la capacité de prise en charge sanitaire;
- l'arrêt immédiat des activités non essentielles afin de protéger les travailleurs et les travailleuses, et permettre de réaffecter leurs matériels de protection vers les hôpitaux. Pour cela, une liste officielle des secteurs indispensables doit être établie;
- l'abandon du projet de «loi d'adaptation au coronavirus». Nous refusons les pleins pouvoirs à ce gouvernement... La réaffectation des travailleurs volontaires et l'embauche doivent primer;
- le maintien d'un salaire minimum pour l'intégralité des personnels arrêtés ainsi que pour ceux se retrouvant au chômage du fait de la situation;
- l'absence d'aide de l'état aux entreprises (et leurs filiales) versant des dividendes;

Puis nous demandons dans les mois qui viennent :

- la suppression du CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et du CIR (Crédit d'impôt recherche) qui assèchent les comptes de l'état et remplissent les poches des actionnaires;
- le rétablissement de l'interdiction de spéculation en France (abolie en 1985) pour rediriger l'argent vers l'économie réelle
- la réévaluation du SMIC et l'instauration d'un salaire minimum et maximum en France.

Avec spécifiquement dans la recherche publique :

- le retour à des financements récurrents par le MESRI des organes de R&D publics avec la suppression de l'ANR;
- le déblocage du point d'indice;
- la marginalisation des primes en les intégrant aux salaires;
- dans le cadre du salaire minimum et maximum en France, la définition d'un salaire net minimal et réévaluation des grilles;
- la suppression du jour de carence et instauration de 3 jours de maladie sans justificatif.

Ces revendications sont les prémisses de celles nécessaires à la reconstruction d'un système solidaire, et c'est toutes et tous ensemble que nous devons les construire. Le nombre d'adhérent.e.s est une force, pour débattre et agir, syndiquez-vous à la CGT : snrscgt@vjf.cnrs.fr

[13] : Coronavirus : le CHU Grenoble Alpes invite ses équipes à fabriquer leur masque, Le Dauphiné Libéré, 15/03/2020

[14] : Nantes. Agents d'entretien en grève à l'hôpital : « On n'a plus de désinfectant », Ouest France, 16/03/2020

[15] Congés, 35 heures, licenciements: la loi d'adaptation au coronavirus va nous faire basculer dans un nouveau monde social, Marianne, 20/03/2020

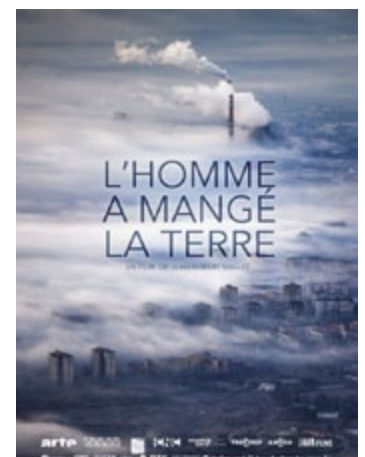
[16] : En pleine crise financière, les entreprises européennes se préparent à verser des dividendes record, Boursorama/Patrimoine, 24/03/2020

[17] : BNP Paribas maintient son dividende, et son AG, Boursorama/Bourse, 27/03/2020

Pour aller plus loin



Pétition : [https://www.cgt.fr/actualites/europe/mobilisation/plus-jamais-ca-construisons-ensemble-le-jour-dapres?fbclid=IwAR24ICL5DjU55Ph-OIZf2VNE2oEOfKZ49c30D91hkzoHOakSisMaW91I6lA](https://www.cgt.fr/actualites/europe/mobilisation/plus-jamais-ca-construisons-ensemble-le-jour-dapres?fbclid=IwAR24ICL5DjU55Ph-OIZf2VN E2oEOfKZ49c30D91hkzoHOakSisMaW91I6lA)



Frédéric Lordon (économiste et philosophe), La pompe à Phynance :

«En réalité, une pandémie du format de celle d'aujourd'hui est le test fatal pour toute la logique du néolibéralisme. Elle met à l'arrêt ce que ce capitalisme demande de garder constamment en mouvement frénétique. Elle rappelle surtout cette évidence qu'une société étant une entité collective, elle ne fonctionne pas sans des constructions collectives — on appelle ça usuellement des services publics. La mise à mort du service public, entreprise poursuivie avec acharnement par tous les libéraux qui se sont continûment succédé au pouvoir depuis trente ans, mais portée à des degrés inouïs par la clique Macron-Buzyn-Blanquer-Pénicaud et tous leurs misérables managers, n'est pas qu'une mise à mort institutionnelle quand il s'agit du service public de la santé — où les mots retrouvent leur sens propre avec la dernière brutalité. En décembre 2019, une banderole d'hospitaliers manifestants disait : « L'État compte les sous, on va compter les morts ». Nous y sommes.»